

Synthèse des indicateurs relatifs aux risques psychosociaux

Hauts de France collectivités de plus de 50 à 350 agents

Préambule : Un accord-cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux (RPS) dans la fonction publique a été signé le 22 octobre 2013, obligeant chaque employeur public à élaborer un plan d'évaluation et de prévention des RPS. Les indicateurs quantitatifs présentés ici sont ceux préconisés par la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP, Livret 5 : Indicateurs de diagnostic des risques psychosociaux) et présents dans le Rapport sur l'Etat du personnel 2015 des 204 Collectivités qui ont répondu au Bilan Social.

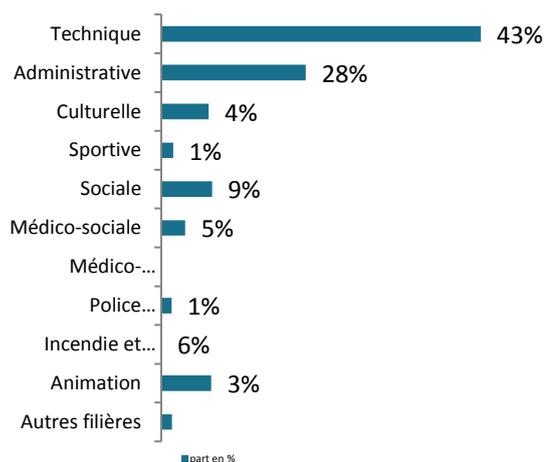
Effectifs

• Typologie des agents

	Effectif	Nb d'ETP*	Part des agents selon le statut
Titulaires	22 680	20 528,7	69%
Contractuels sur emploi permanent	3 797	2 351,0	12%
Contractuels sur emploi non permanent	6 231	**	19%
Ensemble des agents sur emploi permanent	26 477	22 879,7	
Ensemble des agents	32 708		

*Équivalent Temps Plein ** Données non présentes dans le Bilan social

• Répartition des agents selon la filière (agents sur emploi permanent)



• Les principaux cadres d'emplois dans les collectivités (agents sur emploi permanent)

	% d'agents
Adjoints techniques	40,1%
Adjoints administratifs	13,8%
Adjoints territoriaux d'animation	6,5%
Agents de maîtrise	4,6%
Assistants d'enseignement artistique	4,4%

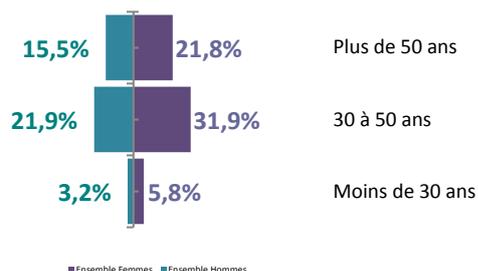
• Répartition par genre et selon le statut au sein des collectivités

Répartition Femmes/Hommes selon le statut	Hommes	Femmes
Titulaires	42%	58%
Contractuels sur emploi permanent	33%	67%
Contractuels sur emploi non permanent	40%	60%
Total des agents	41%	59%

Pyramide des âges des agents

Pyramide des âges

part en % de la tranche d'âge des agents sur emploi permanent



Âge moyen des agents

	Âge moyen
Fonctionnaires	46,6
Contractuels sur emploi permanent	38,3
Ensemble agents sur emploi permanent	45,4

Télétravail

- Certaines collectivités sont concernées par le télétravail
3 agents exercent leur fonction dans le cadre du télétravail

Absence

Taux d'absentéisme des agents de la collectivité selon le statut

	Fonctionnaires	Contractuels sur emploi permanent	Contractuels sur emploi non permanent	Ensemble
Taux d'absentéisme "compressible"*	4,5%	2,0%	1,5%	3,7%
Taux d'absentéisme "médical"** (motif médical hors congés maternité)	8,1%	2,3%	1,6%	6,2%
Taux d'absentéisme global	8,7%	2,8%	1,8%	6,7%

*Le taux d'absentéisme compressible comprend la maladie ordinaire, les accidents de service et les accidents de trajets

Formule du taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence/(nombre d'agents*365)

**Le taux d'absentéisme médical comprend la maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée et grave maladie, accidents du travail, maladie professionnelle

Note de lecture: Sur 100 fonctionnaires, 8,7 agents ont été absents toute l'année

Nombre moyen de jours d'absence par agent présent au 31/12/2015

	Fonctionnaires	Contractuels sur emploi permanent	Contractuels sur emploi non permanent	Ensemble
Nombre moyen de jours d'absence/agent	31,6	10,1	6,5	24,3

Heures supplémentaires et complémentaires

- Ces collectivités sont concernées par les heures supplémentaires et complémentaires

Les principaux cadres d'emplois concernés	Nb moyen d'heures supplémentaires et complémentaires réalisées et rémunérées sur l'année par cadre d'emploi
Secrétaires de mairie	732,0
Chefs de service de police municipale	119,9
Agents sociaux	70,2

Mouvements de personnel

• Variation des effectifs entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015

	Effectifs au 31/12/2014	Effectifs au 31/12/2015	Variation
Nombre de titulaires	22 047	22 680	3%
Nombre de contractuels sur emploi permanent	3 104	3 797	22%
Ensemble des agents sur emploi permanent	25 151	26 477	5%

Droits sociaux

• Réunions statutaires

	Nb de réunions
Comité technique	511
Commission administrative paritaire	93
Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de travail	279

• Grèves

	2014	2015
Nombre de jours de grève sur mot d'ordre local	4	39

• Droits syndicaux

Heures de décharges d'activités du service	
Auxquelles ont droit les organisations syndicales	60 816
Nombre d'heures effectivement réalisées	29 211

Accidents de travail et maladies professionnelles

	Nombre
Accidents de service	2 106
Accidents de trajet	162
Maladies professionnelles	370
ATI* au cours de l'année	95

*Allocations Temporaires d'Invalidité (ATI) attribuées au cours de l'année

• le taux d'occurrence** des accidents de travail est de 0,07 pour 100 agents

Les principaux cadres d'emplois concernés par les accidents de travail***	Part d'AT/AT total
Adjointes techniques	57,6%
Adjointes terri. d'anim.	11,8%
Agents de maîtrise	5,3%

** taux d'occurrence = nombre d'accidents de travail/effectif total

***Les accidents de travail comprennent les accidents de service et de trajet

Documents et démarches de prévention

Les collectivités n'ont pas déclaré disposer :

d'un document unique d'évaluation des risques professionnels

d'un plan de prévention des risques psychosociaux

ni d'avoir engagé des démarches de prévention des risques et des troubles musculo-squelettiques

Pour autant, certaines d'entre-elles ont mis en place certaines actions :

Dépenses, Formations liées à la prévention

En 2015, 2780 jours de formation* ont été effectués en lien avec la prévention

*Ces journées concernent : formation obligatoire des agents assistants et conseillers chargés de la mise en œuvre des actions de prévention, formation obligatoire des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, formation dans le cadre des habilitations.

En 2015, les dépenses* en matière de prévention s'élèvent 3457852,94 €

*Dépenses relatives aux interventions en matière de prévention et de sécurité ou dépenses correspondant aux mesures prises dans l'année pour l'amélioration des conditions de travail.

	2015
Nombre d'accords de temps partiel thérapeutique recensés sur l'année 2015.	207
Nombre de décisions d'aménagement d'horaires ou d'aménagement de poste de travail	96

	2015
Nombre de demandes de reclassement au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou à une maladie professionnelle	29
Nombre de décisions de reclassement au cours de l'année suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou à une maladie professionnelle	18

Les 4 indicateurs suivis au niveau national par le Conseil commun de la Fonction Publique

Année 2015

• Taux de rotation des agents (1)

(1) Formule du taux rotation: (somme du nombre d'arrivées et du nombre de départs d'agents au cours de l'année)/2//effectif moyen de l'année n

Le taux de rotation s'élève à 4 %

• Nombre d'actes de violences physiques envers le personnel

	Nb d'actes de violences physiques
Émanant du personnel avec arrêt de travail	5
Émanant du personnel sans arrêt de travail	5
Émanant des usagers avec arrêt de travail	17
Émanant des usagers sans arrêt de travail	12

• Taux de visite sur demande au médecin de prévention

Au sein des collectivités, le nombre de visites sur demande auprès du médecin de prévention est de 4,3 pour 100 agents .

• Absentéisme pour raisons de santé (2)

	Nb moyen de jours d'arrêt
Congés pour maladie ordinaire	11,2
Congés pour longue maladie et congés longue durée	8,3
Congés pour accidents du travail	2,2
Congés pour maladie professionnelle	0,9
Ensemble absentéisme pour raisons de santé	22,6

(2) Formule de calcul: nombre de jours d'arrêts pour maladie/nombre total d'agents



Cette synthèse des indicateurs relatifs aux risques psychosociaux a été réalisée à partir d'un outil développé dans le cadre de l'Association Nationale des Directeurs des Centres de Gestion (ANDCDG). Elle reprend les principaux indicateurs issus du Bilan Social 2015.

Date de publication : septembre 2017

Les données ont été extraites par les Centres de Gestion de la région Hauts de France